

# Association Temps Libre

2, avenue de la gare 30190 St-Geniès-de-Malgoirès

Tél : 04.66.63.14.36 – Courriel : [secretariat@temps-libre.org](mailto:secretariat@temps-libre.org) – Site : [www.temps-libre.org](http://www.temps-libre.org)

## Musique / Guitare / Combo

### Inscription 2021/2022

Intervenant : Cacchi Giorgio ☎ 06 98 34 92 07

Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : ..... Age .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville.....  
Tél. : .....  
Courriel : ..... @ .....

#### **Responsable de l'enfant**

Nom ..... Prénom.....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville.....  
Tél. (dom) ..... Bureau .....  
Courriel : ..... @ .....

Autorisation de saisie de mes données personnelles Oui  Non

- Guitare 30 séances de ½ heure cours individuel : 485 € (169 € au 10 octobre, 158 € au 10 janvier, 158 € au 10 avril)
- Cours d'ensemble 20 séances de 1 h : 325 € (109 € au 10 octobre, 108 € au 10 janvier, 108 € au 10 avril)
- Combo 20 séances individuelles de ½ heure et 10 séances d'1h d'ensemble : 485 € (162 € au 10 octobre, 162 € au 10 janvier et 161 € au 10 avril)

**Adhésion individuelle obligatoire à l'association de 15 € à rajouter à la 1<sup>ère</sup> cotisation**

#### **Somme à régler dès l'inscription (chèque à l'ordre de l'Association Temps Libre).**

Vous avez la possibilité de régler en 3 fois. Règlement à remettre impérativement à l'inscription.

Vous avez également la possibilité de régler en coupon ANCV

#### **Règlement intérieur**

**Les adhérents s'inscrivent pour une année entière** et s'engagent à suivre régulièrement les cours (30 séances).

**Seul les cours n'ont assuré par l'association seront soumis à un remboursement.**

(voir avec le professeur pour récupération des heures en cas d'absence pour cause de maladie).

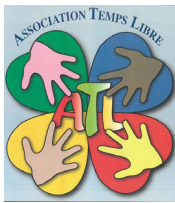
J'autorise l'association Temps Libre à me photographier et où me filmer dans le cadre des activités de l'association :

Oui  Non

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-dessus, et l'accepte.

Date :

Signature :



# Association Temps Libre

2, avenue de la gare 30190 St-Geniès-de-Malgoirès

Tél : 04.66.63.14.36 – Courriel : [secretariat@temps-libre.org](mailto:secretariat@temps-libre.org) – Site : [www.temps-libre.org](http://www.temps-libre.org)

## Autorisations du Responsable de l'enfant

Je soussigné(e)

.....

- \*Autorise : mon enfant à participer à l'activité MUSIQUE
- \*Autorise : que mon enfant soit photographié ou filmé dans le cadre des activités de l'association TEMPS LIBRE
- \*Autorise : les personnes suivantes à récupérer mon enfant en cas d'indisponibilité de ma part et décharge l'Association Temps Libre de toute responsabilité (une pièce d'identité sera demandée) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

- \*Autorise : mon enfant à partir :

Heure : .....

Et reconnais avoir été informé(e), que **mon enfant sera sous mon entière responsabilité et que l'Association Temps Libre décline toute responsabilité dès lors que les responsables autorisent leur(s) enfant(s) à rentrer seul(s) ou à être récupéré(s) par un mineur.**

- \*Autorise : le transfert à l'hôpital par un service d'urgence pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence uniquement toute hospitalisation, ou intervention chirurgicale y compris une anesthésie, intervenant durant la période d'accueil.

Nom et Prénom du signataire :

.....

Date : .....

Signature

\*\*\*\*\*

## CHARTRE DE L'ADHERENT

*Temps Libre tente de répondre aux besoins et attentes exprimés par les familles du territoire **Leins gardonnenque**.*

*L'association se donne pour objectif **d'être un élément d'animation et de développement rural** en encourageant l'éveil à la culture, au sport, aux loisirs mais surtout en tentant de maintenir et de renforcer le lien social, dans un monde qui se fait de plus en plus individualiste.*

*L'association œuvre pour « **renforcer la solidarité des habitants, l'esprit de compréhension mutuelle et d'entraide** ».*

*Les activités proposées doivent permettre de dépasser les frontières, qu'elles soient de la langue, de la réussite scolaire, des statuts sociaux, ou des générations.*

*L'association ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.*

*Elle agit dans un esprit permanent d'ouverture, d'accueil à tous et de respect des différences.*

*Le projet de l'association Temps Libre est élaboré pour s'appliquer à tous, à tous les âges de la vie.*

*Il est organisé autour des valeurs fondamentales de l'éducation populaire comme : l'égalité, la liberté, la solidarité, la participation de tous, la laïcité.*

*Le soutien financier des adhérents de l'association constitue un apport fondamental pour le développement des projets et leur concrétisation.*